

SUR LES TRACES DE LA COMMUNE DE NARBONNE
LES 1^{er} et 2 OCTOBRE 2022

Chère Amie, cher Ami,

Cette année la commission culture organise notre voyage annuel sur les traces de la Commune de Narbonne.

Nous devons prendre le train au départ de la gare de Lyon samedi 1^{er} à 8h52 et nous arriverons à 14h12 à Narbonne.

De ce fait nous devons chacune et chacun prévoir de quoi nous restaurer dans le train.

Nous nous rendrons à notre Hôtel le « Centre International de Séjour de Narbonne » pour y déposer nos bagages.

Le samedi après-midi nous aurons une présentation de la Commune de Narbonne qui sera suivi d'un parcours sur les lieux de mémoire (de 15h à 18h).

Le soir nous dînerons au restaurant "Le bistrot" sur les barques de Narbonne.

Le dimanche matin ce sera une présentation des événements de 1907, la révolte des vigneron, suivi d'un parcours sur les lieux.

Nous déjeunerons à la cafétéria de notre hôtel, puis nous nous rendrons à la gare pour repartir à 16h10 et nous arriverons à la Gare de Lyon à 20h46

TARIFS : Le prix du voyage est de 300 euros

Le nombre de places d'hôtel pour ce voyage est de 39.

IMPORTANT : les ami-e-s de la région qui nous rejoignent par leurs propres moyens devront également assurer leur hébergement sur place.

Nous devons recevoir votre bulletin d'inscription afin de déterminer le nombre de repas à prévoir.

Les inscriptions doivent nous parvenir au plus tard le 30 août 2022.

BULLETIN D'INSCRIPTION VOYAGE A NARBONNE LES 1^{er} ET 2 OCTOBRE 2022

Nom :Prénom :

Adresse :

Téléphone..... Courriel :

Montant : 300 € x participant-e-s = €.

Total de la commande : € en chèque(s) ci-joint(s) à l'ordre des Amies et Amis de la Commune de Paris-1871

(Il est possible de payer en trois chèques de chacun un tiers du montant ci-dessus : le premier daté du jour de la commande, le deuxième de fin août, le troisième de fin septembre)

Le bulletin d'inscription est à adresser avec le ou les chèque(s) au siège de l'association.

Nous satisferons les demandes en fonction des dates de réception des inscriptions, le cachet de la poste faisant foi.

PRECISIONS DES AMI-E-S DE LA REGION :

